

PROCES-VERBAL de la délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 avril 2011

(Reçu en SP de Sélestat le 13/04/2011)

Sous la présidence **de M. LOOS Jean-Blaise, Maire.**

Etaient présents : **Mmes. HURSTEL Lucienne, BOUILLÉ Laurence, SCHWOEHRER Martine, GASCHY Virginie, et MM. SIMLER Henri, LAUFFENBURGER Mathieu, KEUSCH Jean-Jacques, DEMOUCHE Patrice, BRAUN Laurent, GASCHY Christophe**

Absents excusés : **.../...**

Secrétaire de séance : **LAUFFENBURGER Mathieu**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 MARS 2011

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 19/03/2011.

2. CREATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux le projet de création d'un plateau multisports. Diverses entreprises spécialisées ont été contactées afin d'établir un devis pour l'ensemble des équipements du plateau ainsi que pour la mise en place de la plateforme. Il fait état des entrevues avec lesdites entreprises et propose notamment de faire participer des jeunes à l'élaboration du plateau multisports. Suite à la réunion publique du 20 mars, il précise également que la création d'un plateau multisports suscite l'intérêt des jeunes.

Une visite de différents plateaux multisports a permis à l'assemblée d'apprécier visuellement les réalisations des entreprises consultées. Chaque conseiller émet un avis, le choix se porte finalement sur l'entreprise Agorespace située à Compiègne.

POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Concernant la plateforme, le Maire précise que la mise en place devra intervenir avant la course de moto début juillet. Il propose de retenir l'entreprise BRAUN TP située à Boesenbiesen.

POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Un conseiller soulève la question de l'emplacement, aussi le Maire soumet les mêmes propositions que celles émises à la réunion publique :

- proposition 1 : la zone de loisirs (terrain actuellement utilisé lors de manifestations)
- proposition 2 : derrière la propriété des époux HURSTEL
- proposition 3 : au fond de la rue du Pont
- proposition 4 : à l'arrière du lotissement Nachtweid

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, procède au vote :

- proposition 1 : 8
- proposition 2 : 0
- proposition 3 : 1
- proposition 4 : 1
- abstention : 1

Contact sera pris avec la Direction des Routes du Conseil Général du Bas-Rhin afin de prévoir des aménagements pour sécuriser la traversée de la route départementale.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **APPROUVE** la création d'un plateau multisports et de la plateforme,
- **DECIDE** de retenir
 - * Agorespace : 36 074 € HT soit 43 144,50 € TTC pour la réalisation du plateau multisports
 - * BRAUN TP : 13 950 € soit 16 684,20 € TTC pour la pose de la plateforme
- **RETIENT** la proposition 1 pour l'emplacement, à savoir la zone de loisirs,
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter les subventions afférentes à la création d'un plateau multisports au Conseil Général du Bas-Rhin et à la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin.

ADOPTE

3. POINT SUR LA RENOVATION DE L'ÉGLISE

M. le Maire présente aux conseillers municipaux les dernières informations quant au dossier de rénovation de l'Église. Il les informe notamment que l'Architecte est prêt à déposer une déclaration préalable.

Par ailleurs, lors de la dernière réunion du Conseil de Fabrique, diverses propositions ont été émises quant à l'aménagement du chœur (appel à un architecte d'intérieur, création de moulure...).

Le toit de la sacristie empiète sur les vitraux du chœur ; il est donc envisagé d'abaisser ce bâtiment de la sacristie. Une réflexion est actuellement menée pour déplacer la sacristie dans le chœur de l'Église, à l'arrière de l'autel. Après étude de l'Architecte, l'ancienne sacristie ferait office de local technique avec sanitaires.

Concernant le clocher, deux solutions sont présentées pour la couverture : le cuivre ou l'ardoise.

Le Conseil Municipal,

- **A PRIS BONNE NOTE** des informations relatives à la rénovation de l'Église.

4. LOTISSEMENT NACHTWEID 2^E TRANCHE

Le Maire informe les élus que la première tranche est achevée. Le permis de lotir est encore valide jusqu'à la fin de l'année la 2011 pour réalisation de la deuxième tranche. Il souligne également que l'approbation du SCoT interviendra en principe en 2011 au plus tard 2012 et que celui-ci préconise des terrains plus petits et peut présenter d'autres contraintes.

Le Maire propose de réaliser la deuxième tranche du lotissement composée de 6 parcelles environ.

POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	1

Après délibération le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de réaliser la deuxième tranche du lotissement Nachtweid ;
- **DECIDE** de maintenir le choix d'un lotissement à faible consommation énergétique et durable.

ADOPTE

5. ACQUISITIONS DIVERSES

- **Défibrillateur** : le Maire suggère de mettre en place un défibrillateur et de dispenser une formation pour son utilisation. Contact sera pris avec la Communauté de Communes du Grand Ried afin de voir si une commande groupée et une formation serait possible.
- **Décorations de Noël** : le Maire propose de créer une commission en charge des décorations et illuminations de Noël. KEUSCH Jean-Jacques, BOUILLE Laurence, HURSTEL Lucienne et GASCHY Virginie en sont nommés président et membres. Une réunion sera organisée prochainement afin de mener des réflexions notamment suite aux réactions de la réunion publique du 20 mars 2011.

- **Panneau d'entrée d'agglomération** : le panneau d'entrée d'agglomération a été endommagé aussi il convient de le remplacer. Le Maire présente un devis de l'entreprise EG Signalisation pour un montant de 765,01 € HT soit 914,95 € TTC. il propose également de revoir l'aménagement de cette entrée.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **A PRIS BONNE NOTE** des informations relatives au défibrillateur et aux illuminations de Noël,
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise EG Signalisation pour le montant susmentionné concernant le panneau d'entrée d'agglomération,
- **CHARGE** le Maire de passer commande et de mandater la dépense du panneau. Ces acquisitions sont inscrites au Budget Primitif 2011 au compte 2188 « Acquisitions Diverses ».

ADOpte À L'UNANIMITE

6. DIVERS ET INFORMATIONS

a) COMPTAGE GRAND HAMSTER

Le Maire informe l'assemblée qu'un comptage de Grand Hamster est prévu sur la Commune du 13 au 15 avril 2011. Si un terrier était découvert, le rapport faisant le bilan de la campagne de comptage sera envoyé et la localisation précise des terriers recensés sera disponible sur le site de la DREAL Alsace.

b) COMMISSION FLEURISSEMENT

Une journée de travail sera prévue prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 23 heures